

Liste Baden Démocratie – Christophe Bédard

1. s'agissant de la vie locale,

11. Êtes-vous favorable à l'installation d'un commerce alimentaire permanent à Port-Blanc ?

Oui, favorable à un **commerce alimentaire de proximité**, de taille maîtrisée, ouvert à l'année, répondant aux besoins quotidiens des habitants et contribuant à **réduire les déplacements automobiles**, en cohérence avec les constats de l'enquête mobilité. C'est un outil de vie locale et de lien social. *Il est possible que le développement d'une vie de quartier suppose de modifier le PLU.*

12. ... à l'installation d'une aire de sports et de jeux pour les enfants et adolescents?

Oui, à condition qu'elle soit **sobre, bien intégrée au niveau paysagé (lieu à définir collectivement)**, sécurisée, et pensée aussi pour les adolescents, aujourd'hui peu dotés d'espaces dédiés.

13. envisagez-vous de constituer des comités de quartier, ou l'équivalent, pour consulter les habitants des différents hameaux et villages de Baden ?

Oui. Je souhaite mettre en place des **instances de concertation de proximité**, souples et régulières, permettant aux habitants des hameaux et villages, dont Port-Blanc, d'être associés en amont aux décisions. C'est le cœur même de notre projet « Baden Démocratie » pour une démocratie locale vivante.

14. avant de prendre une décision concernant Port-Blanc, envisagez-vous d'en parler aux habitants, à l'association des Amis du Port-Blanc, de les consulter le cas échéant ?

Oui, clairement. Toute décision structurante devra faire l'objet d'un **dialogue préalable avec les habitants et l'Association des Amis du Port-Blanc**, reconnue comme un interlocuteur sérieux et force de propositions.

15. comment voyez-vous vos relations avec l'Île aux Moines ?

Comme un **partenariat étroit et équilibré**, fondé sur la solidarité territoriale, la gestion partagée des flux et une meilleure coordination des mobilités, notamment terrestres et maritimes.

16. seriez-vous prêt à mettre en place un dispositif de prélèvement sur les ressources touristiques engendrées par l'Île aux Moines ?

Sinon, quelle est votre position sur cette question et sur le "sur-tourisme" ?

Je suis ouvert à l'étude d'un **mécanisme de contribution ou de compensation**, à l'échelle intercommunale, pour tenir compte des impacts supportés par Baden. Plus largement, je défends la position d'un **sur-tourisme régulé**, pas subi. *Il est nécessaire également de protéger la petite plaisance : tout les usages de la mer doivent pouvoir coexister et tout le monde doit pouvoir accéder à la mer.*

17. nous donneriez-vous accès au contrat liant Baden et la société Izenah ?

Oui, par principe de **transparence de l'action publique** mais dans le respect strict du cadre légal.

2. s'agissant de la mobilité,

21. êtes-vous prêts à soutenir les propositions formulées par l'association dans son rapport sur cette question, et lesquelles en particulier ?

Oui. Le travail mené par l'association est **sérieux, documenté et étayé par une enquête locale**.

Je soutiens en priorité :

- le **renforcement de l'offre de transports en commun**,
- la **recréation et l'amélioration de navettes terrestres**,
- le développement de l'**intermodalité vélo-bus**,
- et les actions de **réduction des déplacements contraints** par de nouvelles proximités.

L'établissement de liens avec les communes voisines, en particulier Larmor Baden, est de nature à renforcer notre poids sur ces questions.

22. même question s'agissant du rapport de l'association concernant la circulation et le stationnement à Port-Blanc (panneaux de signalisation, limitations de vitesse...).

Oui, favorable aux propositions pragmatiques de l'association : signalisation renforcée, limitations de vitesse, sécurisation des cheminements piétons et vélos, régulation du stationnement sauvage.

23. quel est votre projet en matière de transports en commun, au-delà de l'offre de GMVA ? Par exemple, envisagez-vous de recréer la navette estivale reliant Port-Blanc au centre bourg ? Voire au-delà de la période estivale ?

Oui, je souhaite travailler activement à :

- la **recréation d'une navette estivale Port-Blanc / bourg**, avec un service plus lisible, plus fréquent et mieux articulé avec les lignes Kicéo ;
- l'étude d'une **extension hors période estivale**, au moins à titre expérimental ;
- et à porter auprès de GMVA les scénarios proposés par l'association (ligne 4 ou renforcement de la ligne 23).

3. s'agissant des questions liées à l'environnement,

31. quelles sont vos propositions en matière de gestion des déchets (indépendamment de la prestation de GMVA) ?

Renforcement de la prévention : meilleure information, lutte contre les dépôts sauvages, actions ciblées en période touristique, et soutien aux initiatives locales.

32. plus précisément, allez-vous installer et gérer des bacs à marée ?

Oui, favorable à leur installation et à leur gestion, **en lien avec les associations**, dans une logique à la fois environnementale et pédagogique.

33. quelles sont vos propositions s'agissant de la lutte contre les espèces invasives végétales et animales (chenilles processionnaires, frelon asiatique, ...) ?

Approche coordonnée : surveillance, interventions ciblées, information des habitants et coopération avec les services spécialisés.

Ces questions relèvent du pouvoir de police du maire : il est responsable de la salubrité publique et doit à ce titre assurer la protection contre ces espèces. Une journée citoyenne sur les espèces invasives sera organisée.

34. ... et s'agissant de la lutte contre le dérèglement climatique ?

Sobriété foncière, réduction des émissions liées aux mobilités, développement des énergies renouvelables, adaptation du littoral et exemplarité des équipements communaux. *Un adjoint sera spécifiquement en charge de la transition écologique.*

35. avez-vous des projets d'actions en faveur de la protection de la biodiversité ?

Oui : protection des milieux naturels, continuités écologiques, gestion différenciée des espaces verts et soutien aux actions locales. Notre programme est rempli d'initiatives dans ce domaine et sera alimenté tout au long du mandat par la concertation collective.

36. êtes-vous favorable à l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings gérés par la Compagnie des ports du Morbihan ? Êtes-vous prêts à soutenir la participation de l'association à ce projet qui est dans les « tuyaux » de GMVA ?

Oui, clairement favorable, c'est un choix d'avenir.

Ce projet répond :

- aux **obligations de la loi APER**,
- au classement des parkings P2, P3 et P4 en **zone d'accélération des ENR**,
- et à un usage sans conflit sur des surfaces déjà artificialisées.

Je soutiens également la **participation citoyenne proposée par l'Association des Amis du Port-Blanc**, tant :

- pour une **autoconsommation locale de l'électricité produite**,
- que pour un **financement participatif**, pouvant aller jusqu'à la création d'une **communauté énergétique citoyenne**, conformément à l'article L.292-4 du code de l'environnement.

4. s'agissant de l'aménagement du site,

41. quelle est votre position sur l'aménagement portuaire de Port-Blanc et quelle liberté estimez-vous judicieux de laisser à la Compagnie des ports du Morbihan ?

Je suis favorable à un aménagement **raisonné, progressif et concerté**, laissant à la Compagnie des ports du Morbihan une marge de manœuvre technique et dont le **cadre politique sera fixé par la commune**. *À ce sujet, la relation avec le département, dont le poids est prépondérant au sein de la CPM, est essentielle.*

42. envisagez-vous d'aménager le site de Toulindac - en dehors de la base nautique - et, si oui, quels sont vos projets ?

Aucun projet d'aménagement lourd. Toute évolution devra respecter le **caractère naturel du site** et répondre à un besoin clairement identifié.

43. Avez-vous d'autres projets concernant Port-Blanc ?

Priorité à l'amélioration de l'existant : mobilités, sécurité, lisibilité des espaces, qualité paysagère, plutôt qu'à de nouveaux équipements structurants.

5. enfin, pour vous, Port-Blanc, c'est quoi ?

Port-Blanc, c'est **un lieu de vie à l'année, un site naturel et maritime remarquable, une porte d'entrée sur le Golfe**, soumis à de fortes pressions.

C'est un espace qui doit rester **vivant, accessible, partagé et respecté**, et dont l'avenir passe par la **concertation, la sobriété et l'intelligence collective**, au service des habitants d'abord.

D'une façon générale, l'équipe a mis l'accent sur quatre points : la démocratie participative, la transparence, l'importance de la vie locale et la réaffirmation du rôle de la commune : « je veux garder la main » sur, notamment, les usages de la mer, les aménagements du site et la gestion du Nautiparc pour l'installation des entreprises locales.